

- fibbc

Il faut sans tarder nous déterminer sur la manière d'assurer toutes les fonctions anciennes et nouvelles des bibliothécaires. À l'image de nos voisins européens, l'importance de l'écart devrait être reconsidérée pour ceux qui sont à la fois utilisateurs et producteurs d'une quantité d'informations et de documents. Il ne faut pas perdre de vue que les compétences et le savoir-faire professionnel des bibliothécaires sont aussi ceux exigés des éditeurs de publications électroniques, des spécialistes de l'information. Il nous faudrait veiller à la création d'un « observatoire permanent des métiers et des formations » ainsi que d'un référentiel de nouvelles compétences.